

## F. Vidal : "Je suis totalement opposée à l'idée qu'on puisse avoir..."

8-10 minutes

90 chaires de professeur junior : c'est ce que la ministre de l'ESRI espère pouvoir déployer en 2021, sur les 180 demandes reçues, "équilibrées sur les thématiques" et "venant de tous les types d'établissement". Lors de son audition au Sénat sur le PLF 2022, Frédérique Vidal se dit également "totalement opposée" à la proposition de la Cour des comptes de créer des collèges universitaires. Elle plaide aussi pour poursuivre la dévolution partielle de leur patrimoine aux universités et pour créer des "sociétés locales universitaires". Elle annonce enfin des "expérimentations" sur le recrutement des MCF.



Frédérique Vidal était auditionnée en commission au Sénat sur le PLF 2022, le 27 octobre 2021. Droits réservés - DR

"Je suis totalement opposée à l'idée qu'on puisse avoir des collèges universitaires", déclare Frédérique Vidal, ministre de l'ESRI, le 27 octobre 2021, lors de son audition sur le PLF 2022 par la commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat. Elle répondait à une question d'un sénateur sur la proposition de la Cour de comptes de créer des collèges

universitaires rassemblant toute l'offre de formation infra bac+3 et d'y affecter les professeurs de CPGE et de STS ([lire sur AEF info](#)).

"Une université, c'est une continuité entre l'enseignement et la recherche. On enseigne la recherche que l'on produit, et ça, c'est une règle de base. Si on sort de ça, on ne parle plus d'université, on parle d'autre chose. Ce n'est pas un modèle qui me semble pertinent."

La ministre explique qu'elle "travaille au contraire depuis cinq ans pour que toutes les universités demeurent des universités de plein exercice avec l'ensemble des missions dévolues aux universités". Pour elle, la vraie problématique à traiter reste celle de "l'insertion professionnelle avant le bac+5 ou le bac+8". "Les jeunes veulent-ils poursuivre des études parce qu'ils ont un projet professionnel qui nécessite d'avoir un diplôme supplémentaire ou parce que les diplômes tels qu'ils sont construits ne favorisent pas leur insertion professionnelle ?" Voilà la vraie question, selon la ministre. "Parce que si des diplômés de masters sont, à la fin, recrutés et rémunérés comme des bac+2, alors on aura totalement dévalorisé le diplôme de master. C'est tout sauf simple. Par contre, il est nécessaire qu'on travaille dans les universités à de vrais parcours d'insertion professionnelle", travail engagé avec les IUT.

dévolution partielle et sociétés locales universitaires

Autre sujet soulevé par les sénateurs : celui de la dévolution du patrimoine. "Oui on continue. On travaille avec un certain nombre d'établissements", répond la ministre, qui ne cache pas toutefois les difficultés. "Premièrement, ce n'est pas franchement dans la mission première d'une université de s'occuper d'immeubles. Deuxièmement, les bâtiments appartiennent au Domaine [Bercy] et donc le prix de la vente revient pour moitié au Domaine, pour moitié au ministère de tutelle, qui peut décider de le reverser ou non à l'établissement. Sachant que plus la vente est longue, plus la part qui revient au ministère de tutelle est faible. Bref, tout est fait pour qu'on laisse tomber les bâtiments en ruine."

"Troisièmement, quand vous prenez la dévolution, vous devez gérer votre patrimoine en propriétaire. Or le Sénat disait il y a quelques années qu'il fallait entre 12 et 14 euros du mètre carré pour entretenir, mais on est aujourd'hui entre 2 et 3 euros. Donc évidemment un président d'université hésite fortement à récupérer

son patrimoine ! C'est pour cela qu'il faut qu'on travaille à la dévolution, morceau par morceau, pour monter en compétences."

"Mais il faut surtout qu'on puisse travailler à la mise en place de sociétés locales universitaires", ajoute la ministre, rebondissant sur une question de la sénatrice Sonia de la Provôté (Union centriste, Calvados), laquelle rappelait que ce dispositif n'avait pas été accepté dans le cadre de la loi 3DS. "Ça ne peut pas passer par amendement car c'est un article 40 [de la Constitution (1)], mais je n'ai pas renoncé", fait savoir la ministre. "C'est la seule solution si on veut faire un travail correct sur la question du patrimoine universitaire." Il faut travailler "en partenariat avec les collectivités qui ont une bien meilleure capacité à faire de la maîtrise d'ouvrage ou de la maîtrise d'œuvre".

La ministre ajoute enfin que "tout l'immobilier universitaire est géré par Bercy, sauf la mise en sécurité et la mise en accessibilité" qui relèvent du MESRI. "Ce que nous avons pu faire dans le cadre du plan de relance finalement, c'est doubler le CPER – qui est d'1,2 Md€ –", se félicite-t-elle, "avec 1,3 Md€ sur les deux prochaines années, essentiellement sur la rénovation thermique, pour faire 30 % d'économies sur la facture énergétique" des établissements.

des expérimentations sur le recrutement des MCF

Frédérique Vidal a également été interrogée sur l'autonomie des universités en matière de recrutements. Si "le recrutement des professeurs est devenu automatique [avec la suppression de la procédure de qualification par le CNU], sauf dans quelques disciplines", elle annonce qu' "un groupe de travail a été mis en place pour les maîtres de conférences" et que "des expérimentations vont pouvoir commencer à se déployer", comme le prévoit la LPR.

Elle revient aussi sur la question du localisme, appelant à "trouver l'équilibre et la balance" entre l'interdiction du localisme et le manque de vigilance. "La mobilité, c'est extrêmement important car cela permet de faire la preuve de sa capacité à s'emparer d'un sujet sans avoir son directeur de thèse à proximité. Mais expliquez-moi l'intérêt, pour une femme de 37 à 43 ans, jeune mère de famille, à faire bouger tout le monde à l'autre bout de la France" pour respecter cette injonction à la mobilité. "La mobilité ne garantit

rien. Il faut faire confiance aux gens. Ils ne vont pas recruter systématiquement la personne la plus nulle."

S'agissant des chaires de professeur junior, elle rappelle que 180 demandes ont été reçues et annonce vouloir en déployer "90" cette année. Elle se félicite que les demandes soient "équilibrées sur les thématiques". "Aucune discipline n'est absente. On en a partout, venant de tous les types d'établissement. C'est assez équilibré."

réfléchir sur les taux d'encadrement n'a "aucun sens"

À plusieurs sénateurs qui l'ont interrogée sur la baisse des taux d'encadrement, la ministre répond que "prendre la SCSP d'un établissement et la diviser par le nombre d'étudiants n'a aucun sens". "On ne peut pas comparer un établissement qui a 14 campus vieillissants et plein d'antennes, avec un établissement qui a un seul campus neuf. Ou un établissement qui fait des sciences appliquées avec un établissement qui n'en fait pas. Faire cela est extrêmement dangereux", estime Frédérique Vidal. "Ce n'est pas comme ça qu'il faut penser le budget des établissements."

Interrogée enfin sur les "influences étrangères", la ministre reconnaît que "c'est un sujet de préoccupation majeure de l'ensemble de l'UE". "C'est vraiment au travers du nouvel espace européen de la recherche qu'on peut se protéger de ces ingérences en réaffirmant deux choses simples mais difficiles à mettre en œuvre : la question des valeurs et la réciprocité. Certains États s'approprient des connaissances et de la recherche et en échange n'ouvrent pas leurs bases de données. Il faut qu'on soit un peu moins naïf et capable de nommer les choses et d'armer plus nos chercheurs. Et c'est tout aussi vrai dans les SHS que dans les sciences et techniques", termine-t-elle.

Dépêche n° 661349